



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/CONF.191/IPC/L.1
23 mai 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Comité préparatoire intergouvernemental
de la troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés
Première session
New York, 24 juillet 2000
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET ORGANISATION DES TRAVAUX
DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Projet d'ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la Conférence
2. Élection du Président
3. Adoption du règlement intérieur
4. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
5. Constitution d'organes subsidiaires
6. Élection des autres membres du Bureau
7. Pouvoirs des représentants participant à la Conférence :
 - a) Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
8. Évaluation des résultats du Programme d'action pour les années 90 au niveau des pays

9. Examen de la mise en œuvre de mesures internationales d'appui, notamment dans les domaines de l'aide publique au développement, de la dette, de l'investissement et du commerce
10. Programme d'action : formulation et adoption de politiques et de mesures nationales et internationales appropriées en vue du développement durable des pays les moins avancés et de leur intégration progressive dans l'économie mondiale
11. Questions diverses
12. Adoption du rapport de la Conférence
